



# L'ÉGALITÉ

JOURNAL HEBDOMADAIRE

## DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON.

### Prix de l'abonnement payable d'avance.

Saint-Pierre.	Un an . . . . .	42 fr. 00
	Six mois . . . . .	7 00
outre-mer.	Un an . . . . .	15 00
	Six mois . . . . .	9 00

### ADMINISTRATION

Rue GERVAIS, en face les Bains publics

### Prix des insertions.

Annonces, la ligne . . . . .	0 fr 30
Réclames, la ligne . . . . .	1 00

### SOCIÉTÉS DE SAUVETAGE.

La première société de sauvetage fut fondée en Angleterre en 1824 sous le nom de Royal national Life-boat Institution. Cette institution ne tarda pas à se généraliser, en 1825, grâce à l'activité d'un Anglais la société de Boulogne sur mer se forma dans le but de prévenir les accidents, de porter assistance à toutes les personnes en danger de se noyer et de procurer aux individus retirés de l'eau tous les secours propres à les rappeler à la vie. En 1834 le ministère de la marine française commença la construction de plusieurs canots sauveteurs qui furent armés d'équipages d'élite et en dota les principales cités maritimes, des compagnies nombreuses s'organisèrent et rendirent des services signalés. Mais les compagnies locales avaient besoin d'être reliées entre elles, une société centrale était indispensable, la coalition se fit et un décret du 17 novembre 1865 reconnut cette société d'utilité publique. Le matériel de la société est aussi parfait que possible, les engins de sauvetages sont de deux sortes; les bateaux et les appareils proprement dits.

Les bateaux de sauvetage récemment inventés sont remarquables par l'extrême simplicité de leur construction et possèdent au plus haut degré la faculté de se redresser quand ils sont chavirés. C'est un modèle à peu près uniforme à part quelques types anciens.

Il n'en est pas de même des engins de sauvetage qui varient à l'infini, et on en expérimente encore tous les jours de nouveaux depuis les cuirasses et les bouées jusqu'aux porte amarres. Les idées philanthropiques ont parcouru du chemin depuis des années, aussi on s'est ingénier à trouver les moyens les plus pratiques pour

porter secours à son prochain.

L'inventeur du porte-amarres paraît remonter au siècle dernier et en 1790 ou 91, de Blaungy proposait de lancer des aérates du bord à terre, soit par les gaz de la poudre, soit par le vent portant à terre un ballon, soit par le vent et les vagues faisant dériver une barrique vide. Aujourd'hui on n'emploie encore le porte-amarre à fusée, mais le plus pratique et le plus commode est le porte-amarre que les douaniers des ports de France portent dans un étui à la ceinture lorsqu'ils sont de faction sur les quais. Les services rendus par cet appareil sont considérables, et il ne se passe pas de jour où on entend dire dans certaines villes qu'un douanier a réussi à arracher à une mort certaine un malheureux tombé par hasard dans les bassins ou les quais.

En outre de ces précautions, un bâtiment affecté spécialement à la société de sauvetage contient les appareils nécessaires, et tout ce qui est indispensable pour donner les premiers soins à un noyé. Une pancarte affichée dans un lieu apparent indique les remèdes les plus simples et les plus faciles à administrer, sans avoir recours à l'homme de l'art. De cette façon il suffit de savoir lire et d'exécuter ponctuellement la consigne.

Autrefois paraît-il, il existait à Saint-Pierre une succursale de la société des sauveteurs Bretons, et pendant plusieurs années du matériel et des trousseaux appartenant à cette société ont été déposés dans un bâtiment à proximité des quais; puis chacun s'est désintéressé de la question, et tout est tombé en désuétude. Pourquoi? probablement, non pas parce que l'utilité de cette société était incontestable, mais, parce que l'occasion de démontrer cette utilité ne s'est pas mani-

festée. C'est une très mauvaise raison, dans une quantité de bourgades du littoral, heureusement on a rarement recours au matériel des sociétés, mais encore est-il que du jour on en a besoin, on le trouve à proximité et en bon état. A St-Pierre il devrait en être de même, ce n'est pas une raison, parce que pendant plusieurs années il n'y a pas eu de noyés à secourir, pour laisser une œuvre pénible. Du jour au lendemain un malheur arrive, et alors on s'apitoie, et on déplore ce qui, par des précautions ou des moyens prévus, aurait pu être évité.

Dans quelques jours, les cales vont être encombrées de dorys et d'embarcations de tous genres un homme peut tomber à la mer et être retiré avec une asphyxie partielle, le temps d'aller chercher l'homme de l'art, qu'on est pas toujours sûr de rencontrer, le malheureux succombe, tandis que si vous vous précipitez sur les pancartes appendues dans des endroits apparents du quai, vous exécutez la consigne et vous ramenez à la vie un camarade ou un ami. Voilà où est l'utilité de la société de sauvetage. Chacun comprendra l'importance de la question et notre plus grand désir est qu'avant peu on fasse une nouvelle demande à la société des sauveteurs Bretons.

P.

M. P. Mecullly de Boston a parié avec M. B. Russell de Montréal qu'il effectuerait en ballon le trajet de St-Pierre à Marseille en trois jours.

Il se propose de gonfler son ballon à l'aide de caisses de gaz comprimé samedi prochain à midi sur la place de l'Eglise. Son intention est de partir malgré le mauvais temps.

Le pari engagé est de 5000 dollars. C'est le café du Midi qui va faire de bonnes affaires !



## ALBION FAIT DES SIENNES.

Notre seule occupation consiste depuis des mois dans les scandales de Panama.

La mise en scène a été habilement préparée par les adversaires de la République.

Elle distrait les désœuvrés avides d'émotions se grisant de journaux et d'affiches au grand mécontentement des laboueurs et des travailleurs qui demandent à notre Parlement des actes et se reposent sur nos magistrats pour l'application des peines aux coupables.

Pendant que toutes ces intrigues coupables se déroulent, pendant que ces accès de vertu tapageuse des chefs de partis politiques ennemis de la République se déchainent, pendant que la France en souffre au moral, pendant que notre crédit est atteint, nos rentes baissent, les transactions commerciales se ralentissent Albion empiète, et notre ambassadeur, qui ne peut l'ignorer fait le mort.

Profitant de ce que notre attention est entièrement absorbée par le drame de Panama; des événements sérieux s'accomplissent au delà de nos frontières, l'Angleterre nous donne de ces crocs en jambes dans lesquels elle excelle.

Il y a quelques semaines ces bons Anglais tentaient de mettre le pied au Maroc et ils l'eussent fait sans les efforts combinés de l'Espagne avec les nôtres.

Maintenant c'est sur l'Egypte qu'ils ont porté leurs vues.

Le Khédive qui en roi absolu avait balayé trois ministres vendus à l'Angleterre et les avait remplacés par des nationaux était l'objet des protestations de l'Angleterre.

Ces protestations se traduisirent chez nos très chers voisins d'outre Manche par la plus violente indignation.

Les journaux anglais appelaient le souverain égyptien « petit bambin à peine sorti de l'école, » polisson qui subissait les intrigues françaises.

Quelle amabilité pour nous !

Les cartes se brouillerent et ordre fut donné au roi de renvoyer ses nouveaux ministres.

Le Khédive peu soucieux de sa dignité s'inclina.

La moralité de tels agissements, c'est que la perfide Albion qui protestait naguère de ses excellentes intentions, qui fait encore aujourd'hui les mêmes affirmations, sous prétexte de protéger l'Egypte, est tout bonnement en train de se l'annexer.

A quoi donc servent nos ambassadeurs si ce n'est pour nous tenir au courant de tels actes dont l'importance ne saurait échapper à personne.

L'Angleterre se moque de nous, elle poursuit la réalisation de ses chers projets, elle nous donne un nouvel exemple de son extrême duplicité.

Laissons donc à l'écart la recherche de nouveaux talons de cheques, laissons la

justice poursuivre son cours et faisons mieux respecter les conventions et le droit des gens.

G. W.

## REFORME DE L'ORTHOGRAPHE.

S'il y a une réforme que j'approuve c'est bien celle qui se prépare à l'académie française, au sujet de l'orthographe dont nous constatons chaque jour les bizarries, les inconséquences et les absurdités.

En ce temps où le progrès marche grand train, au profit de tout ce qui est libérale et franc, juste, loyal, il convient de reverser l'édifice vermoulu de tous ces grammairiens, pedants de profession, tels que Noel et Chapsal, Lhomond, qui de siècle en siècle ont pris plaisir à nous imposer leurs chinoiseries ; Combien il y a t'il d'écrivains qui puissent dire, en toute franchise, qu'il écrivaient sans faute aucune de ces dictées héritées de pièges qu'en s'est longtemps ingénier à composer pour les examens, ceux de jeunes filles par exemple !

J'en ai connu une, il y a quelque vingt ans, d'une superbe beauté et d'un nom remarquablement noble qui rentra désolée chez sa mère, retoquée aux examens pour avoir écrit *en batte* sans les deux dernières lettres.

Et pourtant, qu'est ce que le but ? c'est l'objet qu'on veut atteindre, qui est exposé aux entreprises, aux désirs, au fusil des uns et des autres, et être *en batte* qu'est ce que cela signifie, si ce n'est être en pose à...

Alors pourquoi ajouter TE, si ce n'est pour rendre notre langue difficile et même ridicule ?

Dira-t-on que ces difficultés d'écriture sont de nature à développer l'intelligence ? allons donc ! elles peuvent atrophier, anémier le jugement, mais c'est tout ! ne méritait elle pas son diplôme la pauvreté ? certainement oui !

Depuis quelques années une détente sensible s'est produite dans le rigorisme pédagogique, et ce en faveur d'autres études qui sont appelées à développer l'esprit.

Ce qui est bon, c'est que c'est justement un académicien, M. Gérard, vice-recteur de l'académie de Paris qui a entrepris la compagnie.

Comme la pilule est difficile à digérer, il a très adroitness invoqué les besoins de la diffusion exotique, les intérêts commerciaux qui exigent que notre langue devienne plus simple.

Les adversaires prétendent qu'on ne peut réagir contre l'usage... Quelle farce !

Est-ce que les usages ne changent pas surtout quand ils sont mauvais ?

Nos enfants des écoles n'aimeront ils pas mieux écrire *ortografe* qu'*ortographie* ?

Bon voilà que je fait une faute moi-même en oubliant l'autre H.

Ah bien, ma fois, on pourrait bien la supprimer aussi ! En attendant que l'académie ait rendu son arrêt, je demande pardon au lecteur d'avoir supprimé ainsi à la grande satisfaction de nos compositeurs.

Lorsque ce fameux arrêt sera rendu quelle joie pour nos potaches, quel écueil supprimé, quelle première pierre de toche anéantie !

Où sera le grand mal quand on écrira pot au feu sans traits d'union ! et que d'encre on a gaspillée inutilement en ne supprimant pas ceux de pots-de-vin depuis qu'on s'occupe des scandales de Panama.

Les seuls qui pourraient en souffrir sont ceux aux cheveux gris, comme moi, qui deviendraient vieux jeu et qui ne seraient plus à la hauteur des règles grammaticales (allons bon ! voilà encore une faute d'acrobatie grammaticale.... il faut deux M en attendant mieux.)

Pour contenter les vieux comme les modernes, on pourrait laisser aux écrivains la faculté d'opter entre l'ancien système et le nouveau.

On ne froisserait ainsi aucune susceptibilité et on pourrait supprimer sans inconvénient l's à susc cela n'est serait que plus doux.

Cette faculté existe d'ailleurs déjà dans la prononciation, depuis que l'académie nous a autorisés à dire à volonté des haricots ou des Zaricots.

Il est vrai qu'on avait tant guerrogé sur la prononciation de ce mot qu'en pouvait bien laisser une grande licence pour ce piano du pauvre.

G. W.

Un pique nique a eu lieu jeudi dernier à l'ile aux Chiens, chez M. Delanoë. Le thermomètre qui faisait des sauts de carpe au dessous de zéro n'a pas nui à la gaieté générale. Au dessert, un monologue dit par l'un des convives a obtenu un tel succès de franc rire que nous ne résistons pas au plaisir de le publier. Tant pis si l'auteur nous en veut !..

## LE PATINEUR.

(Monologue).

Je sors du Rink. C'est un endroit où on glisse, mais on ne peut pas appeler ça patiner. Des gens qui se lancent sur la glace et qui se tiennent en équilibre. Ça des patineurs ! Allons donc ! des apprentis patineurs, des amateurs, tout ce qu'on voudra, mais ce ne sont pas des professionnels.

Moi qui vous parle, je connais tous les Rink. J'ai vu celui de Saint-Jean, pas fameux ; celui de Sydney, insignifiant ; celui de Halifax est un peu mieux, mais il ne vaut pas celui de Montréal qui est encore bien inférieur. Le défaut de tous ces rink c'est que ce sont des granges bâties par un architecte, qui n'était pas patineur. Ils sont carrés, au lieu d'être octogones, et la

glace est faite avec de l'eau, quand elle devrait être fabriquée avec du champagne frappé.

C'est comme pour les systèmes de patin, aucun n'a mon approbation. Ils ressemblent tous à des instruments de chirurgie qu'on croirait fabriqués par un charron de village. Et puis ils sont à trop bas prix. Au lieu d'être en acier nikéle ils devraient être en platine, mais voilà, le platine coûte cher. Sonme toute, s'il me fallait faire un choix parmi tous ces systèmes de patins, j'opterais encore pour le système de patins à courroies de cuir, ce n'est pas commode, ça c'est vrai, mais au moins en patinant avec il y a de la difficulté à ne pas attraper une entorse.

J'ai vu tous les maîtres patineurs, et j'ai étudié leur manière de travailler. Aucune ne m'a donné une satisfaction complète. Il y a des Russes très forts, très forts sans doute, et des Suédois aussi, moins forts cependant que les Finlandais. On vante beaucoup les Américains, bien à tort, suivant moi. Ce ne sont pas des artistes ; aucune grâce, aucun brio. Ils patinent comme ils mangent, à la vapeur. Ce sont eux, ou du moins les Allemands de New-York, qui ont inventé le Deutsche-Roll, une ineptie ! Un tricotage avec les jambes ! . . . Quelque chose d'anti-hygiénique au premier chef. On s'échauffe le haut des cuisses, et ça vous donne des échauboulures, (*il renifle bruyamment*), des échauboulures, autrement dit des bourboules . . .

A Saint-Pierre, quand on a réussi le Deutsche-Roll, on croit avoir tout fait, n'avoir plus rien à apprendre, être arrivé au summum de la perfection. « Réussir le Deutsche Roll et mourir ! » ai-je entendu du soupirer une jeune fille dont les yeux languissants auraient amolli la glace. — Mais, malheureuse, avais-je envie de lui dire, quand vous aurez fait le Deutsche-Roll, vous ne saurez rien de rien. Le Deutsche Roll, c'est l'enfance de l'art, une babiole. Dites-moi qu'en patinant vous voulez-vous donner de l'exercice, c'est bien, soit, n'en parlons plus. Mais l'exercice n'est pas tout dans l'art de patiner. Il faut le feu sacré, la vocation, il faut savoir s'entraîner. S'entraîner, tout est là. Exemple. Moi qui vous parle, je n'ai jamais paru sur la glace, sans m'être entraîné au préalable. Je bois une bouteille de Sherry pour me donner du montant, et je m'alimente de deux œufs à la coque, l'estomac libre, vous comprenez.

Ainsi lesté sans être lesté, je descends sur le Rink. Après quelques pirouettes sans importance, oh ! je connais mon public, je risque le grand coup. Je fais le saut périlleux et je retombe d'aplomb sur les pieds, d'aplomb, entendez-vous, et je file

comme ayant accompli la chose la plus naturelle du monde.

Je disais cela l'autre jour à un jeune garçon qui avait eu quelque succès sur la piste, oh ! un succès tout local. Aux yeux énormes, avec lesquels il me regardait, on voyait qu'il avait bonne envie d'apprendre. Quand j'ai eu fini de parler, il m'a offert ses patins pour patiner. J'ai répondu à ce jeune idiot : « Croyez-vous que je vais me produire en public comme un acrobate ? » Et devant qui ? Devant des gens qui ne savent pas apprécier, qui n'ont ni le goût ni le temps d'apprendre ! . . . Au son de la grosse caisse et du cornet à piston ! . . . Pour qui me prenez-vous ? Pour un danseur de corde. Mais, mon ami, je ne sais rien, rien de rien. Je suis nul, nul, archi-nul, quoique j'aie beaucoup travaillé. Je ne sais rien ! rien !! rien !!! » Et je partis, le laissant fort étonné.

M. Labrousse, notre aimable commissaire de la marine, a remis son service lundi dernier à son successeur M. Louisi arrivé la veille par le "Havana".

M. Labrousse était un chef de service affable, juste et bon.

Si ses délicates fonctions l'ont parfois forcé de froisser les intérêts particuliers de certains armateurs c'était dans l'accomplissement du devoir, dans l'intérêt général des humbles, de la caisse des invalides de la marine.

Comme juge au conseil d'appel il étudiait toujours avec soin les dossiers des affaires qu'il avait à juger et au correctionnel il passait pour être indulgent et excuser facilement les faiblesses humaines.

Nous lui souhaitons un bon retour dans la mère-patrie.

Son successeur M. Louisi paraît devoir marcher sur ses traces.

Nous lui souhaitons de ne pas trop souffrir du changement de température qu'il éprouvera chez nous.

En cours de voyage notre nouveau chef du service administratif de la marine a appris que le gouvernement de la République voulant le récompenser des services rendus jusqu'à ce jour a décidé d'attacher sur sa poitrine le petit bijou si justement désiré, la croix de la légion d'honneur.

Nos sincères félicitations au nouveau légionnaire.

G. W.

Jules Ferry, dont nous avons annoncé le décès dans notre dernier numéro a été remplacé à la présidence du Sénat par M. Challemel-Lacour qui est le proche parent de madame Feillet mère et par conséquent de notre sympathique gouverneur M. Feillet dont le remplaçant probable M. Mouttet, est neveu de M. Siegfriedt, ministre du commerce.

M. Mouttet n'est âgé que de 34 ans.

Entré dans l'administration coloniale le 16 avril 1886, comme sous-chef de bureau à la di-

rection de l'intérieur, il fut promu chef de bureau le 12 janvier 1889 et devint le 10 mai suivant, secrétaire-général hors cadre, directeur du cabinet du gouverneur-général de l'Indochine.

Depuis 1892 il est directeur de l'intérieur à la Guadeloupe.

M. Mouttet est officier d'académie et chevalier de la légion d'honneur.

Certes on ne dira pas que notre colonie n'a pas des chances d'être bien en cour.

Après le parent du président du Sénat nous aurons comme gouverneur le neveu du ministre du commerce et des colonies.

G. W.

Sur la demande de plusieurs correspondants anonymes nous ouvrons à partir de ce numéro nos colonnes à la correspondance personnelle et anonyme à l'instar du *Figaro* et suivant le genre ci-dessous.

Quoique nos lecteurs puissent compter sur notre entière discréption, nous inserrons les correspondances qui nous seront envoyées accompagnées du prix de l'insertion à 1 fr. la ligne. Ce prix peut nous être payé par timbre poste.

Bien entendu nous nous réservons le droit de ne pas reproduire tout ce qui pourrait nous paraître injurieux à l'égard de qui que ce soit.

J. v. aim. ch. j. d'avant. ah quel ador. chev. v. ver. vend.

At. oubl. bret. met. cot. prend. p. f. — C. C.

Des bruits alarmants avaient été répandus au sujet d'une épidémie de diphthérie à l'île aux Chiens.

Nous sommes en mesure de rassurer nos lecteurs; le seul cas isolé qui a été constaté doit être considéré comme n'inspirant plus aucune inquiétude.

L'abondance des matières nous force à remettre au prochain numéro un intéressant article de M. Norgeot, vice-président du Conseil Général.

## NOUVEAUTÉS DE CAREME.

### Extrait du questionnaire:

Avez-vous lu « l'Égalité »?

Recevez-vous ce journal chez vous?

Entendez-vous médire des prêtres?

et on ajoute:

Ne laissez pas entrer cette mauvaise feuille chez vous, ne la lisez pas sous peine de pécher.

Dans ces conditions, chers lecteurs, nous vous adressons l'avis suivant:

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

Dame l'Egalité journal républicain opportuniste auquel les sacrements d'usage ont été refusés à cause de l'indépendance de sa rédaction qui sait rendre dent pour dent, œil pour œil.

Priez pour la pauvre petite S. V. P.

#### Dernière heure:

Ce n'était qu'une fausse alerte, une sainte frousse de notre directeur. Il restait encore à notre feuille un souffle de vie et à l'instar du phénix renaisant de ses cendres, elle se voit forcée d'augmenter son tirage et elle prie ses bons amis de lui envoyer des ouvriers et apprentis car son personnel devient insuffisant.

*Ça se Corse.*

O fruit défendu voilà bien de tes coups! Sincères remerciements à nos adversaires.

#### CHARADE.

Mon premier est la réponse faite par les ministres de Napoléon à leur maîtres lorsqu'il leur demandait qui il devait prendre comme fonctionnaires :

Sire, oh! des corses!

Mon second est ce que dit la mère qui berce son enfant :

Dores ange à mère

Mon tout..... sirop d'écorces d'oranges amères.

#### BALIVERNE

#### Entendu rue Bisson :

La tante. -- Mais tu es très instruite, tu sais déjà que l'argent est le nerf de la guerre.

— La nièce --- Oui ma tante.... et mon cousin veut m'apprendre à connaître celui de l'amour.

Sur le boulevard un sportman très pressé renverse deux campagnards et écrase le pied d'une petite grue.

.... mais serrez donc votre frein!

--- Peux pas.... invité à dîner.... suis en retard....

#### A la porte d'une église.

--- Oh! madame, donnez moi quelque chose mon mari ne peut sortir ni travailler.

Mais enfin, qu'a-t-il votre mari?

--- Il est en prison, madame.

Le substitut. --- Je demande l'application de l'art. 8....

Le Président rectifiant. --- 9.

Le greffier se réveille en sursaut. --- La banque a perdu sur les deux tableaux.

Le vapeur *Chateau-Lafitte* a mouillé sur rade aujourd'hui. Il a effectué sa traversée en 8 jours.

Les premiers passagers ont débarqué à 2 heures.

Nos souhaits de bienvenue à nos concitoyens.

Solution du dernier Casse tête St-Pierrais du numéro du 16 mars.

Les jours se suivent et ne se ressemblent pas,

Ont deviné : petite Etourdie, Auge, Cameleon,

L'Administrateur-Gérant, A. LEMOINE.

## ANNONCES.

On demande à l'imprimerie de l'*Egalité* un apprenti sachant lire et écrire correctement.

Étude de M<sup>e</sup> Eugène SALOMON notaire, sis à Saint-Pierre rue de Sèze.

## VENTE PUBLIQUE

L'an 1893, le mercredi 5 avril, à 2 heures du soir, en l'étude du notaire soussigné.

En vertu d'une ordonnance de M<sup>r</sup> le Président du Tribunal de première Instance de la colonie, rendu sur requête présentée par M. Jules Lafargues, tuteur des mineurs Hamoniaux en date du 10 mars 1893.

Il sera procédé à la requête du dit sieur Lafargue ex-qualité à la vente aux

enchères publiques à l'extinction des feux au plus offrant et dernier enchérisseur, d'une action de la société de Remorquages le « Progrès » dépendant de la succession des époux Michel Hamoniaux.

*Mise à prix trois cents francs ci 300 fr 00*

Le cahier des charges dressé pour parvenir à cette vente est déposé en l'étude du notaire soussigné où toute personne peut en prendre connaissance avant l'adjudication.

Fait à St-Pierre, le 29 mars 1893.

*Le Notaire,  
E. SALOMON.*

L'an mil huit cent quatre vingt treize le vendredi 31 mars à deux heures du soir sur le quai de la Roncière, par le ministère de M<sup>r</sup> Siegfriedt, commissaire présent à St-Pierre, il sera procédé à la vente aux enchères publiques d'une vache et de trois chevaux dépendant de la liquidation de Madame veuve Joseph Hubert.

La dite vente a été autorisée suivant ordonnance de M. le Président du Tribunal de la colonie rendue le 28 mars 1893 mise au bas d'une requête à lui présentée le même jour par M<sup>r</sup> P. Pépin avocat agréé demeurant à St-Pierre, liquidateur définitif de la liquidation de Madame veuve Joseph Hubert.

Camille SIEGFRIEDT.

## A LOUER

*CABANES DE PÊCHE*

*S'adresser à MM. Poirier et Dupont.*

St Pierre. Imp. A. Lemoine

## Service

*postal.*

#### De Saint-Pierre-Miquelon en Europe

ST-PIERRE. lundi	Arrivée à PARIS dimanche
29 janvier 1893	5 février 1893
6 février	19 février
20 —	5 mars
6 mars	19 mars
20 —	2 avril
3 avril	16 avril
17 —	30 avril
1 <sup>er</sup> mai	14 mai

#### D'Europe à Saint-Pierre-Miquelon

De PARIS vendredi	Arrivée à ST-PIERRE vendredi
47 février 1893	3 mars 1893
3 mars	17 mars
17 mars	31 mars
31 mars	14 avril
14 avril	28 avril
28 avril	12 mai
12 mai	26 mai
26 mai	9 juin

Nota. L'arrivée à St-Pierre au 3 mars, ainsi que les départs de cette localité le 29 janvier et 6 février, n'ont qu'éventuels, la rigueur de la saison s'opposant à un service bi-mensuel pendant cette partie de l'année.